

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 51 (1913)
Heft: 31

Artikel: Au débarcadère
Autor: R.D.B.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-209714>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tres. Y fait pardi assez chaud comme ça. Ti possible est-y permis! Tiel commerce! Tiel commerce! Enfin quoi! Allez, roulez!

La 3274 s'ébranle. Surpris par le brusque démarrage, Beaupignol s'étale au beau milieu d'un panier d'œufs.

La propriétaire du panier s'évanouit. Très amusé, Beaupignol rit aux éclats. Non sans peine, il réussit à se remettre d'aplomb.

Beaupignol. — Latielle! Latielle! Heureusement que c'était pas des tessons de bouteilles, pasque, ma foi!...

Les voyageurs se tordent.

Buanderie Haldimand. Beaupignol descend pour « faire le disque ». Cependant qu'il s'attarde à manœuvrer l'appareil, la 3274 s'éloigne à grande vitesse, abandonnant à son sort le pauvre Beaupignol.

Beaupignol. — Comment? Partie! Y ne manquait plus que celle-là, par exemple! Si elle croit que je veux lui courir après! Avec un métier pareil qui faut savoir l'anglais, l'italien, l'allemand, être poli avec les dames, rendre la monnaie, surveiller les aiguilles, etcétera, on se ferait veni des cheveux blancs tout de suite! Rien de ça! La santé avant tout! D'ailleurs, dès le moment qu'elle fait le tour circulaire, elle sera bien d'obligée de repasser par ici, c'te poison de voiture! En attendant, comme disait Napoléon 1^{er} à la bataille de Morgarten : « Allons boire un verre! » M.-E. T.

Requête. — C'était au xviii^e siècle. Lorsqu'on reprit, à Paris, la pièce intitulée : *L'Orphelin de la Chine*, le poète Lemierre, auteur de la *Veuve du Malabar*, autre pièce qui depuis longtemps n'avait pas été jouée, adressa aux comédiens ce quatrain :

Par vos délais, longs et sans fin,
C'est assez me mettre à l'épreuve.
Vous qui protégez l'orphelin,
Ne ferez-vous rien pour la veuve?

Liquidation. — Un président de tribunal remettait une cause à huitaine.

L'avocat insistait pour qu'elle fût jugée de suite.

— De quoi s'agit-il donc? demande le président.

— D'une pièce de vin.

— Oh! la cour peut, en effet, vider cela.

Vous parlez trop, vous n'aurez pas ma toile.

— Une paysanne, dit-on, avait chargé son fils d'aller vendre au marché une pièce de toile. Comme ce fils n'était pas très malin, elle lui défendit de la vendre à un grand parleur qui l'énervait pour avoir la toile à bas prix.

Le benêt retint si bien sa leçon qu'il ne trouva point de marchand qui ne parlât trop, à son gré. Dès qu'on lui avait demandé : « Combien la toile? » et qu'il en avait énoncé le prix, si l'on répondait : « C'est trop! », il répliquait : « Vous parlez trop, vous n'aurez pas ma toile ».

Il revint donc chez lui sans avoir vendu sa toile. De là le proverbe : « Vous parlez trop, vous n'aurez pas ma toile! ».

Au débarcadère. — Une dame américaine, dernier chic et très élégante, est au débarcadère. Elle attend le bateau avec quelque impatience. Enfin, on voit poindre, dans la direction de Genève, un panache de fumée.

La dame s'adressant alors au radeleur :

— Aôh! marinier, c'être bien là le bêteau de Genève?

— Bien sûr que ce n'est pas un char de foin!

R. D. B.

Fruits illustrés.

Lorsqu'un fruit a acquis à peu près tout son développement, sa surface contracte, sous l'influence de la lumière, des colorations variées. Vient-on à le soustraire à cette action, il conservera sa couleur primitive; il est possible par suite de permettre à telle ou telle partie d'un fruit de conserver ou de perdre la coloration qu'elle présentait avant sa maturité.

Il suffit pour cela de coller, sur la partie que l'on veut soustraire à l'influence des rayons solaires, un morceau de papier dont on aura, à l'aide de ciseaux, frangé les bords de manière à ce qu'il s'applique exactement sur la surface qu'il doit recouvrir. Si ce fragment de papier a été préalablement découpé, la lumière, en pénétrant par ces intervalles, exercera son action habituelle, et les lettres, les dessins tracés en creux sur le papier se manifesteront, en teintes plus ou moins foncées, sur le reste de la surface peu impressionnée.

Bêtes et gens d'esprit.

Les gens d'esprit sont quelquefois bien bêtes, A dit certain rimeur, dans un certain écrit :
Que les sots, pour cela, ne s'en fassent point fêtes,
Car les bêtes jamais ne sont des gens d'esprit

LES FLEURS DE NOTRE JARDIN

Les yeux toujours tournés vers la France, dont le rayonnement intellectuel illumine le monde et qui est le berceau et le sanctuaire de la langue que nous parlons; éblouis par la renommée éclatante — un peu bruyante, parfois — des célébrités littéraires de ce grand pays, voisin et ami, nous autres d'ici sommes trop enclins à oublier qu'à côté de nous, vivant de notre vie, des poètes, aussi, qui sont de notre chair et de notre sang et qu'anime un amour ardent et éclairé pour la petite patrie romande, ont chanté, en des accents émus, tout ce qui nous est particulièrement cher; que leur lyre a vibré, au même souffle généreux ou puissant, qui, tour à tour, caressant ou cinglant la lyre des plus illustres d'entre les poètes, en a fait jaillir leurs inspirations les plus sublimes.

Plusieurs, hélas! sont déjà morts, de ces poètes de chez nous, qui n'ont pas ou presque pas connu la joie, si douce, d'être écoutés et loués par ceux qu'ils ont aimés avant tout autres et pour qui, surtout, ils ont chanté. A la mémoire de ceux-là, nous devons une pieuse revanche. Quant aux vivants, veillons à leur épargner l'amertume de notre coupable indifférence et à nous épargner à nous-mêmes de pénibles et tardifs regrets.

Apprenons à connaître nos poètes! Ce sera leur assurer l'affection et l'estime qu'ils ont sujet d'espérer de leurs compatriotes.

MM. Payot et Cie, libraires, à Lausanne, toujours en souci de satisfaire les désirs des lecteurs romands et de leur faciliter le moyen de bien connaître et de goûter nos auteurs nationaux, viennent de commencer la publication d'une collection réservée aux meilleurs poètes de la Suisse romande.

« L'initiative de MM. Payot et Cie est excellente, dit M. Henri Chenevard. Elle mérite un plein succès; et il faut souhaiter que l'accueil d'un public intelligent permette aux éditeurs lausannois de poursuivre jusqu'au bout, et dans de bonnes conditions, leur utile entreprise. Ils l'expliquent ainsi :

« Les poètes romands ont été très nombreux. » Quelques œuvres demeurent, les unes par la perfection de la forme, les autres par la sincérité de l'inspiration. Le public lettré sera heureux de pouvoir se procurer ces œuvres, presqu'une toutes épuisées, en une collection élégamment imprimée et ne coûtant que 1 fr. 50 le volume. »

Jusqu'ici, quatre volumes ont paru : *Aux vents de la vie*, d'Henry Warnery; *Le Livre de Thulé*, de Louis Duchosal; *La Coupe d'Onyx*, d'Edouard Tavan, et les *Poésies*, d'Ernest Bussy. D'autres suivront sous peu.

« Les poètes, dit encore M. Chenevard, sont la beauté, qui élève des temples; ils sont l'amour, qui explique la vie; ils sont la foi, qui détruit la mort! Jadis on couronnait les poètes dans les fêtes publiques. Aujourd'hui l'on ne couronne plus, dans nos fêtes publiques, que des tireurs et des gymnastes. Quant aux poètes, on ne les lit pas, eux qui « sont à la société ce que le printemps est à la nature ». Il faudra être bien reconnaissant à MM. Payot s'ils réussissent, comme je l'espère, à secouer cette froide indifférence. »

C'est aussi notre espérance et nous engageons vivement les lecteurs du *Conteur* — dames et messieurs — à donner le bon exemple. Ils ne le regretteront pas.

A l'œil. — Un vieil avare, désirant s'attacher sa domestique, dont le salaire était des plus modestes, avait mis une ligne en sa faveur dans son testament : « Je lègue, écrit-il, à la bonne qui me fermera les yeux, 10,000 francs et ma maison de la rue du... ».

Lorsqu'il mourut, la domestique réclama son legs aux autres héritiers. Ceux-ci refusèrent, disant que le défunt étant borgne, la bonne n'avait pu lui fermer les yeux.

Comme Guillot. — M. X. est un ennemi du mensonge. Au nombre de ses connaissances est un menteur de profession, dont M. X. conteste naturellement tous les propos.

Un jour, le menteur annonce, par hasard, un fait certain. M. X. le conteste et veut parier.

Un témoin de l'entretien s'avance alors et dissuade M. X. de parier, attendu que le fait est absolument exact.

— Mais alors, si le fait est vrai, pourquoi donc s'avise-t-il de le dire?

Le remède. — « Mais, mon directeur, faites-moi donc cadeau d'une montre à répétition » disait une jolie actrice à son directeur qui lui reprochait de contrarier les répétitions par ses arrivées tardives.



CHOCOLATS
EXTRA
FONDANTS

Suchard

Draps de Berne et milaines magnifiques. Toilerie et toute sorte de linges pour trousseaux. Adressez-vous à Walther Gygaz, fabricant à Bleienbach.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAYRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & C^{ie}.